

COMMUNIQUE DE LA FNAP CONCERNANT LA COMMÉMORATION du 19 mars.

"Comme chaque année, la polémique reprend sur les dates de la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Ni l'une, ni l'autre, ne reflète historiquement la fin des drames humains de cette tragique période de notre histoire.

Le 5 décembre, depuis l'inauguration du monument au Quai Branly fait hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Quant à la légitimité du 19 mars, journée du souvenir à la mémoire des victimes de ces conflits et jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en 1962, il faut savoir que la carte du combattant est attribuée jusqu'au 2 juillet 1962 et que 535 soldats français ont été déclarés morts pour la France après cette date. Enfin, le titre de reconnaissance de la nation et la médaille commémorative pour cette période sont décernés jusqu'au 1er juillet 1964.

Nous voulons nous inscrire, pour les générations futures, dans un devoir de mémoire de cohésion nationale. Faisons alors, définitivement et solennellement du 11 novembre la journée du souvenir pour les morts civils et militaires de toutes nos guerres et ajoutons au 8 mai une dimension d'hommage appuyé aux combattants des conflits plus récents.

Dans cette attente, tout en laissant sa liberté à chacun, la FNAP ne s'associe pas aux commémorations du 19 mars."